



ROYBON

VIVRE À ROYBON

Roybon à l'heure de la **sobriété**
et de la **transition énergétique**



VIE DE LA COMMUNE

17 décembre : jour de fête
à Roybon

9



VIE DE LA COMMUNE

La maison St Romme
a rouvert ses portes

10



VIE ASSOCIATIVE

Le sou des écoles motivé
à la veille des fêtes

18



ANNONCES
ET INFOS UTILES

Pompe à chaleur :
des démarches
à accomplir

22

S O M M A I R E

3 | LA VIE DE LA COMMUNE

- ▶ Point d'étape sur la Grande Rue
- ▶ Du neuf pour l'éclairage public
- ▶ " France Services " ... pour vous servir
- ▶ Les dernières nouvelles de la caserne des pompiers
- ▶ Agir pour l'entretien et l'embellissement du village
- ▶ Inauguration d'un site de compostage
- ▶ Connaissez-vous " La grande lessive " ?
- ▶ Une aide aux devoirs pour les enfants de l'école
- ▶ Nouveau succès pour le coursethon de l'école
- ▶ 17 décembre : jour de fête à Roybon
- ▶ La Maison St Romme a rouvert ses portes

12 | DOSSIER

- ▶ Une feuille de route pour la sobriété et la transition énergétique à Roybon

16 | LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ▶ Formafoot Bièvre-Valloire
- ▶ Le don du sang a besoin de vous !
- ▶ Raid UNSS, un évènement départemental
- ▶ Le sou des écoles motivé à la veille des fêtes

19 | CA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON

20 | EXPRESSION DES ÉLUS

21 | EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

- ▶ Contes de Noël
- ▶ Ateliers bricolages de Noël
- ▶ Nuits de la lecture
- ▶ Soirée lecteurs
- ▶ Un coin douillet du côté des petits avec un tipi

22 | ANNONCES ET INFOS UTILES

- ▶ Consignes de tri : les emballages
- ▶ Pompe à chaleur : des démarches à accomplir
- ▶ Inventaire des puits et forages d'eau à usage domestique : une démarche nécessaire
- ▶ Récupération, rénovation et vente de cycles de seconde main

24 | CÉRÉMONIE DES VŒUX



Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

L'augmentation des prix de l'énergie est une préoccupation pour chacun d'entre nous et la collectivité n'échappe pas à cette problématique. Le dossier qui vous est présenté dans ce journal fait le point sur les efforts importants réalisés ces dernières années et évoque les mesures que nous devons nous préparer à prendre. Entamer une véritable transition pour réduire notre consommation d'énergie fossile est un devoir vis-à-vis des jeunes générations qui vont subir les impacts du changement climatique.

Il y a aussi un aspect financier. Nos dépenses en la matière représentaient environ 70 000 € en 2021 et seront à peu près du même ordre cette année. C'est dire les surcoûts auxquels nous devons nous attendre en 2023... Les nouvelles mesures que nous avons mises en œuvre, notamment en limitant le chauffage des bâtiments publics, en coupant l'éclairage public dès 22h au lieu de 23h, ont aussi pour objectif d'éviter d'augmenter les impôts contrairement à beaucoup d'autres communes.

La préparation du budget 2023, à laquelle nous allons bientôt nous atteler, permettra, je l'espère, de vous confirmer prochainement cette information. Il est vrai que nous allons achever d'importants programmes d'investissements comme la livraison de notre nouveau centre culturel et la requalification de la Grande Rue. Nous sommes aussi dépendants des dernières décisions que l'Etat doit prendre dans le cadre de la prochaine loi de finances sur ses aspects qui concernent les collectivités locales.

Les fêtes de fin d'année approchent. Elles seront l'occasion de se retrouver en famille pour ceux qui ont cette chance. Pour sa part, la Commune va organiser le repas des anciens et la cérémonie des vœux. Avec le marché de Noël du Comité des Fêtes, ce seront autant de moments privilégiés dont il faut savoir profiter. J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer pour partager avec vous cette passion pour Roybon qui nous anime tous.

*A très bientôt !
Fidèlement,*

*Votre Maire
Serge PERRAUD*

Point d'étape sur la Grande Rue

Comme d'habitude nous tenons à vous informer régulièrement des conditions d'avancement du chantier de la Grande Rue dont le 2ème tronçon a débuté au début de l'automne. En cette période hivernale il faut rappeler que nous sommes soumis aux aléas de la météo.

Les travaux liés au réseau d'eau et d'assainissement et aux raccordements nécessaires sont désormais presque tous achevés.

Compte tenu des plannings des entreprises, le mois de janvier sera assez calme.

Le prochain intervenant prévu est l'entreprise DHERBEY, prestataire du TE38, qui doit intervenir pour réaliser le génie civil des réseaux secs sur la période février-mars.

A sa suite, c'est le groupement LAQUET-TOUTENVERT qui réalisera les aménagements de surface sur la période allant de fin mars à juin. C'est au cours de cette même période que le nouvel éclairage public sera installé.



▲ Les travaux d'aménagement de surface devraient débuter fin mars. Comme pour le 1er tronçon, le trottoir sur la partie droite en descendant sera d' 1m 40 de large pour faciliter les déplacements piétons



► Les venelles situées en amont de la Grande Rue font l'objet de travaux pour les réseaux d'eau

Du neuf pour l'éclairage public

La commune poursuit son programme de modernisation de l'éclairage public en partenariat avec le TE38. Ainsi, après avoir fait changer en 2020 42 points lumineux

(14 dans le bourg, 25 dans le quartier de la Merlière et 3 au Val Galaure) qui sont désormais équipés de leds c'est une nouvelle tranche de travaux qui débutera en 2023.



Cette 2ème tranche concerne 38 points lumineux supplémentaires situés Avenue Luzy Pellissac, Route de Montfalcon, Impasse Grandjean, Place Jean Perraud, Route de la Verne, Place du Maquis de Chambaran et Allée du 19 mars 1962.

Le plan de financement de ces travaux prévoit une participation de la commune d'un montant net de 16 427 € pour un montant total de 39 052 €. Il a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

On rappellera que le chantier de la Grande Rue inclut également le changement de tous les lampadaires de notre rue principale ainsi que de la Place St Romme.

“ France Services ” ... pour vous servir

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'ouverture de “ France Services ” dans les locaux de notre bureau de poste. Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne...

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

La maison France services de Roybon est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Ce nouveau service au public a reçu le 10 octobre la visite du Sénateur Didier RAMBAUD en présence de Romain PERRIOLAT, Adjoint au Maire, et des professionnels de La Poste chargés du développement de France Services.



Il est à noter que ce lieu est ouvert aux roybonnais mais aussi à tous les habitants des communes avoisinantes. Les agents formés pour vous accompagner dans vos démarches garantissent un accompagnement sécurisé, confidentiel et gratuit. A l'heure où de plus en plus de démarches sont obligatoirement dématérialisées c'est une aide précieuse mise à la disposition de tous.

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi et le mardi : de 08h00 à 12h00

Le mercredi : de 08h00 à 12h00 de 13h00 à 17h00

Le jeudi et le vendredi : de 08h00 à 12h00

✉ roybon@france-services.gouv.fr



Les dernières nouvelles de la caserne des pompiers

Un nouveau véhicule vient d'être affecté par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère à la caserne de Roybon il y a quelques semaines en remplacement.

Il s'agit d'un véhicule de liaison de type Kangoo.

Ce véhicule peut transporter jusqu'à 5 sapeurs-pompiers. Il est équipé d'avertisseurs sonores et lumineux et de systèmes de transmissions pour les missions opérationnelles suivantes :

- Porter les premiers secours avec 2 sapeurs-pompiers.
- Véhicule d'intervention pour le chef de groupe sur les secteurs de Bièvre Chambaran Sud Grésivaudan et dans d'autre secteur si besoin (VL de commandement niveau1).
- Transport de personnel (complément, relève) sur intervention.

Il est également utilisé pour :

- Se rendre aux formations et aux réunions.
- Transporter du matériel.

L'ambulance (Véhicule d'Assistance et Secours aux Victimes) devrait également être remplacée en fin d'année par un véhicule plus récent.

À la suite de nos différents articles concernant le recrutement, 4 personnes souhaitent intégrer la caserne pour nous renforcer.

Nous les remercions par avance.



Agir pour l'entretien et l'embellissement du village



Nettoyage du mur : on voit la différence !



On voit la différence !



Nettoyage du monument aux morts



Élagage des sapins

Dans le cadre de nos ateliers citoyens et sous la houlette de notre Adjointe, Agnès MARTIN, un groupe de bénévoles s'est mobilisé pour nettoyer le mur à proximité de l'église, le sol du monument aux morts et élaguer les sapins situés à proximité.

Il n'a pas fallu moins de deux journées de travail, les 22 et 28 octobre dernier pour accomplir l'ensemble de ces tâches. Mais le résultat est au rendez-vous et il suffit de regarder le mur pour constater de visu l'ampleur du travail accompli.

Un grand merci à tous pour ce travail d'intérêt général qui contribue à l'entretien du village. Car, même si nous savons que tout cela se fait dans un esprit de convivialité très agréable pour chacun des participants, il n'en demeure pas moins que c'est un grand service rendu à la commune.

En matière de fleurissement la commune est accompagnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) à travers une convention. C'est dans ce cadre que sont organisées depuis deux ans des visites croisées dans différentes communes. Elles visent à favoriser les partages d'expériences et des pratiques et ainsi faciliter la progression de nos réalisations.

Ainsi, le 12 octobre dernier Agnès MARTIN et un agent

technique de la Commune ont visité Revel-Tourdan avant d'accueillir les participants à Roybon.

Concrètement, pour la prochaine saison, nous allons favoriser les réalisations en pleine terre sur la Place Jean PERAUD (retrait de la charrette) et l'aménagement de trois massifs devant la résidence Les Charmilles. La Commune va également progressivement investir pour installer des récupérateurs d'eau de pluie sur certains bâtiments communaux afin de pouvoir assurer l'arrosage, y compris en période de sécheresse.



Visite de Revel-Tourdan avec le CAUE

Inauguration d'un site de compostage

Vous avez récemment entendu dans les médias que d'ici 2024, tous les foyers devront être équipés d'une solution pour écarter les déchets alimentaires du circuit de nos ordures ménagères résiduelles.

Il reste encore beaucoup d'usagers sans solution. C'est pourquoi le SMICTOM de la Bièvre propose l'installation de sites de compostage partagés.

C'est dans ce cadre que la municipalité a mis à disposition un petit tènement devant le groupe scolaire dont l'installation a été inaugurée le 25 novembre dernier en présence du Maire, d'Agnès MARTIN, adjointe qui porte ce projet, plusieurs élus, quelques habitants et Karine RAVEL des services du SMICTOM.

La proximité avec l'école va permettre d'impliquer des enfants qui iront tous les jours après le repas y déposer les restes alimentaires. Ils ont bénéficié d'ateliers animés par Charlotte, agent du SMICTOM. Un agent technique de la Commune a été formé pour assurer le bon fonctionnement de l'installation. Le site se présente sous la forme de trois caisses de 600 litres de contenance chacune. La 1ère caisse reçoit les déchets alimentaires (sauf le pain, la viande et le poissons) des utilisateurs (habitants et enfants de l'école). Les déchets s'y décomposent naturellement. Les personnes formées y déposent régulièrement du broyat. La 2ème caisse est une réserve de broyat. La 3ème caisse sert de réceptacle de la 1ère lorsque celle-ci

est pleine et permet la maturation des déchets. C'est dans celle-ci que les usagers devront se servir en compost lorsqu'elle sera pleine. D'autres installations vont progressivement être déployées sur la Commune afin que tous les habitants puissent s'en servir.



Bienvenue sur votre site de COMPOSTAGE COLLECTIF

En déposant ICI vos déchets biodégradables, vous allez participer à une action collective et citoyenne.

Les avantages :
Les participants seront invités à la récolte et pourront récupérer une part du compost produit.

Valoriser naturellement vos déchets biodégradables (1/3 du poids de notre poubelle).

Créer des liens avec votre entourage, vos voisins ... et s'engager dans une action solidaire et respectueuse de l'environnement.

Participer à la maîtrise des coûts de la gestion des déchets ménagers.

Un problème à signaler ?
contactez-nous au
04 74 53 82 32
06 80 02 28 06

La Région
SMICTOM de la Bièvre
SICTOM de la Bièvre

Connaissez-vous “ La grande lessive ” ?

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, La Grande Lessive® est une installation artistique éphémère intergénérationnelle et internationale composée de réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, avant d'être suspendues en extérieur à des fils tendus à travers cours, places et rues, au moyen de pinces à linge.

Ainsi, le 20 octobre dernier les enfants de Roybon, que ce soit ceux de l'école ou du multi-accueil, mais aussi les résidents de l'EHPAD René Marion, ont fait leur «grande lessive » donnant un caractère intergénérationnel à un évènement qui vise à développer du lien social.



Une aide aux devoirs pour les enfants de l'école

Depuis le 26 septembre, neuf bénévoles organisent une aide aux devoirs.

Cette aide intervient chaque soir, à l'école, de 17h à 17h30. Les bénévoles accompagnent des enfants pour qui les maîtresses pensent que ce sera une aide supplémentaire.



Trois à cinq enfants chaque soir bénéficient gratuitement de cet accompagnement, les bénévoles qui se sont répartis les jours de la semaine font apprendre les leçons, ainsi que l'apprentissage des mots de dictée, des poésies, révisent les tables de multiplication et tout ce qui concerne les devoirs du soir.

Les enfants apprécient ce temps et se concentrent sur leur travail. Ils apprennent à s'organiser, à réviser, ce sera une aide efficace s'ils restent motivés. Les parents sont satisfaits et remercient toutes les personnes qui ont pris cette initiative.

Souhaitons aux enfants une très bonne année scolaire et beaucoup de progrès !

Nouveau succès pour le coursethon de l'école



C'est Jeudi 13 octobre que s'est déroulé le traditionnel coursethon de l'école de Roybon. l'évènement s'est naturellement déroulé au stade qui connaissait là une affluence des grands jours. Les parcours étaient adaptés en fonction de l'âge des participants, des maternelles aux CM2. Une matinée bien sportive dans une ambiance survoltée où tous s'encourageaient les uns les autres. Après l'effort, le réconfort attendait les enfants avec un goûter offert par le sou des écoles.

Les nombreux parents présents, transformés un temps en supporters enthousiastes, ont pu ainsi assister à la performance de leurs enfants et témoigner du caractère festif de cette manifestation sportive.



17 décembre : jour de fête à Roybon

Avant la cérémonie des vœux le 7 janvier, tous les Roybonnais sont invités à participer le 17 décembre à un véritable jour de fête !

Le traditionnel repas des anciens est prévu dès 12h à la salle des fêtes. Près de 120 convives sont attendus et nous distribuerons près de 80 bons cadeaux pour ceux qui ont préféré cette formule.

Le marché de Noël du Comité des Fêtes " Roybon en fêtes " se tiendra pour sa part à partir de 17h sur la Place St Romme.

Une quinzaine d'exposants doivent y participer et proposeront des articles et des produits très divers, depuis les noix caramélisées jusqu'aux photophores en passant par les textiles, la maroquinerie, les jouets, les décorations de Noël et même des promenades en trottinette électrique. Les poneys de Magali devraient réjouir les petits... De même que l'arrivée par les airs du Père Noël. Le Père Noël sera disponible pour une séance photo offerte par la municipalité.

Deux buvettes seront installées, l'une tenue par le Sou des écoles avec chocolat chaud, l'autre par Roybon en fêtes, avec vin chaud, soupe de pois au lard, huîtres, vin blanc, hot-dogs .

Sous les halles vous pourrez admirer une banquise réalisée par une trentaine de bénévoles de l'atelier citoyen animé par notre Adjoint, Emmanuel BARLETIER.

Nous vous attendons nombreux !



Atelier citoyen : quelques participants à l'atelier citoyen. Merci à eux pour leur splendide réalisation !



L'an dernier, le repas des anciens et l'arrivée du Père Noël par les airs avaient constitué des temps forts de ce jour de fête. Bis repetita ?



La banquise en pleine confection sous les halles

La Maison St Romme a rouvert ses portes



Le chantier de la réhabilitation de la maison St Romme a bénéficié du soutien de l'Etat et du Département de l'Isère.

La Maison St Romme accueille désormais douze jeunes âgés de 10 à 14 ans, confiés à l'Œuvre de St Joseph (OSJ) par le Département de l'Isère, dans le cadre de ses missions de Protection de l'Enfance. Ce lieu emblématique de notre commune poursuit ainsi sa tradition d'accueil initiée au lendemain de la 2ème guerre mondiale. C'est en effet à cette époque que la Commune met ce bâtiment à disposition de l'œuvre des Villages d'Enfants (OVE) pour y héberger des orphelins de guerre puis, plus tard, des jeunes en situation de handicap.



Azedinne BEGHIDJA, Directeur Général de l'OSJ depuis octobre 2016

Nous avons rencontré Azedinne BEGHIDJA, Directeur Général de l'OSJ, afin qu'il puisse nous présenter l'Association, ses missions et évoquer son installation sur Roybon.

“ POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER L'ŒUVRE DE ST JOSEPH, SES MISSIONS, SES EFFECTIFS ET SON EXPÉRIENCE ? ”

Les Valeurs de l'Association OSJ - Œuvre de Saint-Joseph se fondent sur une **approche humaniste** qui donne la primauté à la personne et qui établit, comme postulat, que tout individu est libre de ses croyances, de ses choix et est responsable de ses actes dès lors qu'il agit en conformité avec la loi.

Les pratiques, mises en œuvre au sein de l'OSJ, s'inscrivent dans des principes de **Liberté, de Tolérance et d'Indépendance** et dans le respect des textes et cadres institutionnels.

L'OSJ est une Association Laïque avec une histoire ancienne. En 1856, la congrégation Saint Joseph ouvre, à

Vienne, en Isère, un orphelinat pour accueillir des enfants de six à seize ans de la région. L'Association sera reconnue d'utilité publique par Napoléon III le 26 juin 1869.

Depuis de nombreuses années, l'OSJ développe ainsi une mission dans le cadre de la Protection de l'Enfance et du Soutien à la Parentalité. Elle a ainsi construit un partenariat fort et de qualité avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère, le Conseil Départemental de l'Isère, l'Agence Régionale de Santé et le Ministère de la Justice.

Elle rayonne et construit des partenariats avec Vienne Condrieu Agglomération, les Communautés de Communes Entre Bièvre et Rhône, la Communauté de Communes Portes Dauphinoises de Lyon Saint-Exupéry et Bièvre Isère Communauté, la Métropole de Lyon, Grenoble Alpes Métropole, Communauté Saint Marcellin Vercors Agglomération et le Département du Rhône.

Elle gère 11 établissements dont la Maison des Jardins à Roybon soutenus par un siège : près de 150 salariés pour 122 ETP contribuent et participent à cette mission.

“ ON A BIEN COMPRIS QUE LES JEUNES QUE VOUS ACCUEILLEZ À LA MAISON ST ROMME ONT BESOIN D'UN ENCADREMENT SPÉCIFIQUE. SONT-ILS SCOLARISÉS ? QUELS MOYENS L'OSJ MET EN ŒUVRE POUR LES ACCOMPAGNER ? ”

La manière de travailler et d'accompagner les jeunes à la Maison des Jardins s'inscrit dans une approche globale : la scolarisation s'inscrit dans cette approche globale. C'est l'ensemble qui permet de poser le cadre et d'apporter contenance et sécurité aux jeunes accueillis. Chacun à son niveau participe à cela. Il s'agit à la fois d'une sécurité physique et affective. Le plaisir d'être, et d'être ensemble, dans le partage et la convivialité, au sens de rapports positifs les uns envers les autres, sont à la base de l'accompagnement à La Maison des Jardins.

L'affectif est un outil. Les éducateurs s'autorisent à avoir de l'affection pour les jeunes, au-delà de la seule empathie. L'affectif apporte aux jeunes une sécurité. Il est important qu'ils puissent créer des souvenirs, et se construire un ensemble de valeurs qui permettront la constitution d'un cadre interne.

Il est important pour l'équipe de transmettre du respect, une vision leur permettant de rêver leur avenir en les remettant à leur place d'enfant, de reprendre goût à la vie. L'équipe opère un réel travail de restauration narcissique, afin de leur permettre d'exister à l'autre, d'être.

Tout ce travail repose essentiellement sur l'identification à l'adulte, ce qui nécessite pour l'équipe d'avoir un réel plaisir à travailler.

La Maison des Jardins accueille également des animaux, un chat vit dans la maison et certains professionnels amènent leurs animaux domestiques lorsqu'ils viennent travailler. Ce qui participe à la convivialité et crée une atmosphère chaleureuse, vivante, apaisante.

Une équipe de 17 professionnels intervient auprès de ces jeunes.

“ INSTALLER UNE TELLE STRUCTURE DANS UN VILLAGE DE LA TAILLE DE ROYBON CE N'EST PAS ANODIN. COMMENT RÉUSSIR L'INSERTION, Y A-T-IL DES À PRIORI À DÉCONSTRUIRE ? ”

Son emplacement en milieu rural au sein de la Maison Saint Romme à Roybon, est une des spécificités de la Maison des Jardins.

En effet, le cadre de vie des jeunes accueillis s'inscrit dans une implication et interaction avec l'environnement, demandant une adaptation des personnes, jeunes comme salariés, à ce dernier. De la même manière que les éducateurs s'adaptent aux jeunes et non l'inverse, l'ensemble des personnes présentes s'adapte à l'environnement dans lequel est implanté la Maison des Jardins. Et c'est cette valeur fondamentale que nous voulons transmettre au quotidien. Nous avons à tort, pensé pendant trop longtemps que l'on devait vivre en modifiant notre environnement, le rendant malléable à souhait, alors qu'il est comme un enfant que l'on éduque, on doit s'adapter à sa personnalité, à ses capacités, le faisant grandir en s'appuyant sur ses points forts.

LES DATES CLÉS

- **Décembre 2020** : 1er contact entre le Maire et les dirigeants de l'OSJ
- **Avril 2021** : rencontre entre les dirigeants et l'ensemble de la municipalité
- **Décembre 2021** : désignation d'un maître d'œuvre
- **Mars 2022** : consultation des entreprises
- **Mai 2022** : début du chantier mai 2022
- **Octobre 2022** : entrée dans les lieux

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA SOBRIÉTÉ ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À ROYBON



La municipalité a fourni beaucoup d'efforts au cours du mandat précédent pour retrouver une capacité d'investissement fortement altérée par une situation financière très dégradée. Au fur et à mesure des résultats il a été possible de reprendre une politique d'investissement, notamment dans les domaines de l'entretien des bâtiments et de la remise à niveau des équipements nécessaires au bon fonctionnement des services. Dès cette époque, et donc bien avant l'actualité récente (crise des prix de l'énergie et été calamiteux sur le plan climatique), nous avons toujours veillé à prendre en compte les questions des réductions des consommations d'énergie. Ainsi, **la facture énergétique (électricité, fuel, carburant) qui s'élevait à 80 000 € en 2015 a pu être ramenée à 70 000 € en 2021. L'ensemble des mesures mises en œuvre ont permis de réduire la consommation d'électricité de la collectivité de 230 Mégawatt/heure en 2017 à 172 Mégawatt/heure en 2021, soit une réduction de la consommation de 25%.**

Les récents événements amènent les pouvoirs publics à accélérer les dynamiques de sobriété et de transition énergétique.

Et pour cause, lors d'une interview sur France Info le 29 août dernier, Jean-Marc JANCOVICI, président du groupe de réflexion «The Shift Project», membre du Haut Conseil pour le climat et créateur du «bilan carbone» était interrogé sur le fait de savoir s'il allait falloir s'habituer à vivre ce que l'on a vécu cet été (incendies, vagues de chaleur, sécheresse...), et la journaliste de lui demander : « est-ce que cela va devenir la norme ? » La réponse fut on ne peut plus claire : « ça ne va pas devenir la norme, ça va devenir la borne inférieure, malheureusement. »

Les accords de Paris prévoient de « maintenir l'augmentation de la température mondiale nettement en dessous de 2 °C d'ici à 2100 par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts en vue de limiter cette augmentation à 1,5 °C ». En France, introduite par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle prévoit d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 à l'échelle du territoire national. Ceci implique une division par 6 des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.



La Commune de Roybon tient particulièrement, à son échelle et avec les moyens dont elle dispose, à s'inscrire dans ce mouvement indispensable pour la préservation du vivant et la qualité de vie des habitants de la planète. C'est le sens de la « feuille de route » approuvée à l'unanimité du Conseil Municipal lors de sa séance du 3 novembre dernier et qui présente à la fois un bilan des actions réalisées et des engagements pour les années à venir.

ECLAIRAGE PUBLIC

Au cours du mandat 2014-2020 nous avons mis en place une coupure de l'éclairage public la nuit entre 23h et 5h du matin.

La municipalité a engagé en 2020, en collaboration avec le TE38, un grand plan de rénovation de l'éclairage public de la commune portant sur les 198 luminaires implantés.

Cette année-là nous avons procédé au remplacement de tous les points lumineux sur les secteurs de la Merlière et du Val Galaure ainsi que quelques-uns dans le bourg (30 000 € de travaux)

En 2022 et 2023, dans le cadre du projet de requalification de la Grande Rue c'est l'ensemble des points lumineux situés sur cet axe ainsi que Place St Romme qui sont changés.

La programmation 2023 permettra également le changement de 38 points lumineux supplémentaires (lire article dans la rubrique « Vie de la Commune ») dans le bas du village.

Nous visons un renouvellement complet du parc d'ici 2026. **Ce progrès technologique, combiné avec un plan d'abaissement d'intensité la nuit, doit nous permettre de diviser la consommation électrique par 4 ou 5 par rapport à la situation de 2020.**

Pour faire face à la crise conjoncturelle liée au conflit en Ukraine, la municipalité a décidé, en outre, de couper désormais l'éclairage public entre 22h et 6h et de supprimer la mise en lumière de l'église. Une horloge supplémentaire va être installée pour gérer indépendamment les 10 points lumineux situés à proximité du groupe scolaire qui seront coupés dès 20h15 puisqu'il n'y a pas d'habitation sur ce secteur.



Eclairage public : nous avons déjà réalisé d'importantes économies sur ce poste. Le plan mis en œuvre en lien avec le TE38 doit s'achever à la fin du mandat.

SERVICES TECHNIQUES



Le tracteur acheté en 2019 est plus économe que son prédécesseur.

En 2018 et en 2019 nous avons changé le camion et le tracteur des services techniques pour des véhicules plus récents, moins polluants et plus économes en carburant. Nous allons poursuivre dans les années à venir le remplacement du matériel existant.

En partenariat avec la commune, le TE 38 a installé deux

bornes de recharge électrique Place Jean PERRAUD début 2018. Nous étudions une solution électrique pour le prochain véhicule que nous serons amenés à remplacer. Toute une série de petits outils vont progressivement passer à l'électrique, notamment les rotatifs.

Nous devons veiller à adapter les méthodes de travail des agents techniques notamment s'agissant des espaces verts. Nous disposons à cette fin d'un plan de désherbage communal réalisé en partenariat avec le réseau FREDON. Le respect de ce plan, combiné avec une tonte moins sévère des espaces en privilégiant une gestion naturelle est beaucoup plus appropriée aux attentes actuelles et au souci d'une gestion plus sobre et raisonnée de nos interventions. Il est fortement conseillé de tondre à 5 ou 7 cm du sol plutôt qu'à 3 ou 4. La pelouse se dessèche beaucoup plus vite quand elle est rasée de près. Une tonte à ras endommage les micro-organismes qui font l'équilibre et la richesse du sol. Ils sont mieux préservés avec une pelouse plus haute et plus fournie. Tondre les pelouses moins souvent, c'est économiser du carburant et permettre de dégager du temps de travail des agents pour d'autres missions.

BÂTIMENTS PUBLICS ET PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA COMMUNE

LOGEMENTS ET LOCAUX COMMERCIAUX

Dès sa prise de fonction en 2014, la municipalité s'est préoccupée de la question des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux.

En 2015 nous avons procédé à l'isolation des combles de l'ancien collège, de la résidence Les Charmilles, de l'ancienne mairie et du bâtiment qui héberge le salon de coiffure, LALIE TAXI et des logements.



La Résidence des Charmilles appartient au patrimoine de la Commune. Il y a neuf logements. Deux ont été rénovés en 2021 et un autre le sera en 2023.

Depuis, plusieurs logements ont fait l'objet de rénovation et à chaque fois nous avons eu le souci d'améliorer le système de chauffage.

Nous avons réalisé en 2021-2022 deux nouveaux logements dans les anciennes écoles. Les locaux étaient chauffés grâce à la chaudière au fuel du bâtiment. Ces 200 m² de locaux transformés en logements sont désormais chauffés par deux pompes à chaleur.

Toujours en 2022 nous avons procédé à l'isolation des combles du bâtiment qui héberge les logements de la Gendarmerie et au calorifugeage des canalisations. Les passoires énergétiques (classes F et G du DPE) constituent la cible prioritaire des politiques publiques de rénovation du parc de logements, compte tenu du caractère élevé de leur consommation énergétique et de l'exposition de leurs occupants à des risques de

précarité énergétique. Les biens classés F ou G font ainsi progressivement l'objet de dispositions incitatives ou coercitives qui conduiront à considérer comme logements non décents :

- ▶ les logements classés G à compter de 2025 ;
- ▶ les logements classés F à compter de 2028 ;
- ▶ les logements classés E à compter de 2034

La méthode de calcul des DPE a connu des modifications en 2021 tant est si bien qu'il apparaît important de réaliser de nouveaux diagnostics sur nos logements, avant d'établir un éventuel plan de résorption des passoires thermiques, s'il y a lieu. Nous avons d'ores et déjà commandé quatre DPE cet automne. D'autres seront réalisés en 2023, qui permettront d'établir un état des lieux précis.

La Commune planifiera des travaux à travers une programmation pluriannuelle de rénovation plus ambitieuse que le calendrier légal.

GROUPE SCOLAIRE

La commune a entamé en 2022 un plan de modernisation de l'éclairage. Il a débuté avec le remplacement des néons d'une classe par un éclairage à leds. Nous prévoyons de remplacer tous les néons des classes selon un calendrier aussi resserré que possible. De même, une gestion plus fine du système de chauffage, en tenant compte de l'inertie thermique, qui permet d'abaisser la température de chauffe avant la fin de la classe à 16h30, peut être une source d'économie. Le fait que le toit du groupe scolaire soit plat doit permettre d'installer des panneaux photovoltaïques. Nous avons cette perspective en tête et nous souhaitons intégrer un tel projet dans la programmation pluriannuelle d'investissement de la Commune.



SALLE DES FÊTES

Nous allons réaliser en 2023 une étude préalable à un projet de requalification de la salle des fêtes. Cette étude comprendra un volet spécifique sur le système de chauffage, le mode d'éclairage, la ventilation et l'isolation du bâtiment. Nous étudierons en outre la mise en place d'un système de récupération de l'eau de pluie avec l'installation d'une citerne de grande capacité pour assurer l'arrosage des espaces verts et la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques.

ANCIEN COLLÈGE

Les travaux de transformation de l'ancien collège en centre culturel sont en voie d'achèvement. Le programme travaillé avec notre maître d'œuvre intégrait des éléments essentiels pour favoriser la sobriété énergétique. Le chauffage au fuel a été remplacé par deux pompes à chaleur, la salle « café-concert » a été entièrement isolée (murs et plafond). Nous avons fait installer un système de retraitement d'air en double-flux. Tout l'éclairage est en leds et plusieurs espaces sont équipés de détecteurs de présence. Le futur gestionnaire prendra à sa charge l'ensemble des fluides.



L'ancien collège est en passe de devenir un centre culturel. La salle de spectacles est désormais achevée et l'espace « café-concerts » va être bientôt livré. Le chauffage au fuel a été remplacé par des pompes à chaleur.



Le groupe scolaire représente une charge importante en électricité pour l'éclairage et en fuel pour le chauffage. Le passage en leds a débuté et sera conduit jusqu'à son terme au cours des années à venir.

Formafoot Bièvre-Valloire

Toutes les équipes ont retrouvé le chemin des terrains en cette reprise de la saison 2022-2023, des U7 aux Vétérans.



L'équipe des séniors 2

BILAN AU 15 NOVEMBRE 2022

L'équipe Séniors était la première en lice avec la Coupe de France qui a démarré fin Août. L'aventure s'est arrêtée au 3ème tour face à l'AS Buers Villeurbanne, aux tirs au but.

Le championnat pour l'équipe fanion est bel et bien lancé en D1, puisqu'après 7 journées elle se classe 8ème sur 12 avec un bilan équilibré (2 victoires, 3 nuls, 2 défaites) mais insuffisant pour viser le maintien au plus haut niveau départemental, qui sera assuré simplement pour les 5 premières équipes du classement. Il faudra marquer un maximum de points avant la trêve dans une poule relevée et homogène. L'équipe réserve est quant à elle bien partie dans son objectif de monter en D4, solide leader du classement de la poule C après 6 journées pour un bilan de 5 victoires et 1 nul. A confirmer avant la trêve hivernale.

Au lancement de cette nouvelle saison, toutes les catégories sont représentées dans le club, avec 2 ententes avec le club de Brezins en U17 et en Féminines à 8.

- Les féminines à 8 finissent 2ème et montent en D1.
- Les U17 (en entente avec Brezins) terminent 3ème et restent en D3 malgré de belles prestations.
- Les U15 avec un effectif conséquent (26 joueurs) finissent dernier de D2 et descendent en D3 avec un effectif jeune et beaucoup de nouveaux joueurs débutants ou qui n'avaient pas joué depuis longtemps. Vu l'effectif important, une équipe à 8 a été créée, ce qui permet aux débutants de se familiariser avec le football et de pouvoir faire jouer tout le monde. Les U15 à 8 sont 1er à mi-parcours.

■ Les U13 terminent 3ème et montent en D3 pour la 2ème phase du championnat.

■ Le foot d'animation continue son apprentissage du football pour les U11 et l'éveil à la pratique pour les U7.

En espérant vous voir nombreux au bord des terrains pour les encourager et lors des différentes manifestations organisées par le club :

SAMEDI 17 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17H30 :

l'arbre de Noël du club qui se déroulera à la salle du Pont Neuf à Virville

DIMANCHE 22 JANVIER À PARTIR DE 14H30 :

le traditionnel loto du foot qui aura lieu au gymnase de Virville

Si vous avez envie de jouer, n'hésitez pas à vous renseigner ☎ 06 01 75 67 60 Philibert Alain, ou Axel Merlin (responsable foot d'animation : de U6 à U13 : ☎ 06 70 02 32 92) et Loïc Briet (responsable football à 11 : ☎ 06 69 61 94 74).

📌 **Pour plus d'informations sur la saison en cours et sur les différentes manifestations vous pouvez consulter les pages Facebook et Instagram du club @Formafoot Bièvre Valloire mais aussi le site internet du club mais aussi « Panneau Pocket » pour les communes qui en font parties.**

De la part du club, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Le don du sang a besoin de vous !

Le vendredi 28 octobre a eu lieu, à Montfalcon, l'Assemblée Générale de l'ADSB Haute-Galaure (Donneurs de sangs de Roybon/Montfalcon/St Clair sur Galaure), présidé par le nouveau président Sébastien Thomas. Cette assemblée clôtura une année de collectes difficile pour Roybon mais qui reflète une tendance nationale de dons à la baisse. 140 poches de sang ont été prélevées contre 185 en 2021. Soit une baisse de 25%.

Heureusement, nous pouvons compter sur de nouveaux donateurs (au nombre de 9) et sur nos fidèles donateurs. Nous avons eu l'honneur de médailler 16 donateurs dont une médaillée d'or. Plusieurs roybonnais présents ont été distingués pour leurs nombreux dons : Virgine MARTIN, Marie BLANCO, Amar KABRI, Nicole SPAY-SERIE, Geneviève SPAY.



QUELQUES INFORMATIONS UTILES

POUR DONNER SON SANG :

- Il faut être âgé entre 18 et 70 ans (avant 60 ans pour un 1er don), peser plus de 50 kg, et **ne jamais venir à jeun et bien s'hydrater dans la journée**
- la durée moyenne pour donner est 1 heure (une dizaine de minutes pour le prélèvement)
- une femme peut donner 4 fois par an et un homme peut donner 6 fois par an
- 10 000 poches de sang prélevées seraient nécessaires chaque jour

CALENDRIER 2023 DES COLLECTES À ROYBON :

- **jeudi 9 février**
- **jeudi 27 avril**
- **jeudi 20 juillet**
- **jeudi 28 septembre**



Les rendez-vous des collectes se font de 16h à 19h30 et Il est toujours fortement conseillé de prendre rendez-vous sur le site de l'EFS mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou par téléphone au: 0 800 109 900

Une pièce d'identité est obligatoire lors de sa présentation à la collecte.

Pour avoir plus de renseignements sur les dons de sang ou pour une question médicale, vous pouvez contacter l'EFS de la Tronche où un médecin pourra vous renseigner, ou auprès de l'amicale.

Raid UNSS, un évènement départemental

Ce sont pas moins de 300 collégiens et lycéens et près d'une cinquantaine d'encadrants qui ont participé au raid UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) qui se déroulait à Roybon les 4 et 5 octobre derniers.

Les épreuves étaient nombreuses et attrayantes (400 m pédalo, biathlon course à pied et tir au pistolet laser, course de pneus, trails de nuit, course d'orientation, VTT...). A l'initiative de l'organisation de cette manifestation on retrouvait naturellement Raphaël SAUZE, enseignant au LEGTA de la Côte St André, que nous sommes nombreux à connaître. La municipalité s'est naturellement empressée de mettre à disposition la salle des fêtes qui a servi pour l'hébergement la nuit du mardi au mercredi, la base de loisirs, sur laquelle de nombreuses épreuves se déroulaient, et du matériel.



Quelle ambiance parmi les jeunes !

Le Maire a tenu à saluer les participants les plus vaillants



Le sou des écoles motivé à la veille des fêtes

Depuis notre dernière Assemblée Générale, du 19/09/22, nous sommes une équipe de 8 mamans bénévoles et motivées. Bienvenue aux deux nouveaux membres : Eve RAKOTONDRA SOA et Amélie ORLANDO.

Comme nous l'avions annoncé sur notre calendrier prévisionnel, depuis la rentrée de septembre, nous avons participé au Forum des Associations et au Courseton. Nous avons organisé Le Bal d'halloween, au Château Rocher de Roybon. Cet événement a eu un grand succès, nous remercions de nouveau toutes les personnes présentes, les partenaires et les bénévoles.

Pour finir l'année 2022, le Sou des Ecoles sera présent au marché de Noël du village, le 17 décembre prochain, avec 2 stands (gaufres et confection de petites décorations), pour le plaisir des petits et des grands.

L'esprit des fêtes sera là, alors nous comptons sur votre visite à nos stands ; car l'intégralité de nos ventes servira à financer les projets culturels des enfants de notre belle école !

Merci de votre soutien !



**LE SOU DES ECOLES DES GENETS SERA PRÉSENT AU
MARCHÉ DE NOËL DE ROYBON**

LE SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022

DÈS 17H

**À LA PLACE ST-ROMME
ET SOUS LES HALLES.**

Avec un stand **gourmandises** (buvette et gaufres) et un stand **plaisirs** (diverses créations "faites mains" à offrir ou s'offrir, à petits prix).

Soutenez-nous pour notre dernier événement de l'année 2022!

**SOU DES ECOLES ROYBON -
ECOLE DES GENETS**

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

À Roybon



1 22 septembre : réunion de secteur des adhérents de la FNACA. **2** 25 octobre : Atelier Halloween à la bibliothèque municipale. **3** 26 octobre : octobre rose, Le personnel de l'EHPAD René MARION se mobilise dans la lutte contre le cancer du sein. **4** 29 octobre : concert à l'église de musiques traditionnelles. Une initiative du Département et d'AIDA **5** 6 novembre : La Société d'histoire naturelle de Voiron-Chartreuse expose plus de 150 espèces de champignons. Les visiteurs peuvent également présenter leurs cueillettes pour bénéficier de conseils avisés. En même temps, dans la salle du conseil municipal, Annick BREVET, dans le cadre des forestivités, expose des sculptures naturelles en pierres peintes mais non retaillées, des tableaux en matières naturelles et des photos de champignons. **6** 8 novembre : Au nom de Bièvre Isère Communauté, Romain PERRIOLAT et Emmanuel BARLETIER, Adjoints au Maire, remettent à Thérèse MARION une nouvelle signalétique aux couleurs de « Terres de Berlioz ». Une manière d'assurer la promotion des circuits courts et de mettre en valeur nos producteurs locaux. La ferme des Loives vous accueille tous les samedis de 8h à 12h. **7** 11 novembre : Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. A Roybon, les enfants des écoles y participent et contribuent ainsi au devoir de mémoire. **8** 19 novembre : ils sont nés en 1957 et 1958 (classes 77 et 78) et se sont retrouvés à l'auberge des saveurs **9** 20 novembre : vente de diots de la société de chasse de La Digonne **10** 25 novembre : Assemblée Générale de l'association « Pour des Sourires »

EXPRESSION DES ÉLUS

Tous mobilisés pour Roybon

Chantier de la Grande Rue, création d'un centre culturel, réhabilitation de la maison St Romme, acquisition du bois des Avenières, réalisation de deux nouveaux logements, réfection de plusieurs voies communales... Cette année qui s'achève aura été marquée par un niveau d'investissement record sur notre commune. Nous récoltons ainsi les fruits d'une situation financière assainie et le soutien de nos partenaires institutionnels que sont Bièvre Isère Communauté, le Département, la Région et l'Etat, qui ont joué le jeu de la solidarité avec une commune qui a connu une histoire compliquée.

Mais soyez certains que nous sommes déjà tous mobilisés pour réfléchir aux futurs projets. Nous vous en parlerons plus longuement dans le prochain journal municipal qui vous présentera le budget 2023. Nous aurons le souci de veiller à un bon équilibre entre l'amélioration de la qualité de vie et la mise en œuvre de projets ambitieux, renforçant la fonction de pôle de centralité de Roybon pour le territoire des Chambaran.

Notre enthousiasme est renforcé par la mobilisation de tous ces bénévoles qui nous aident au quotidien dans le cadre des ateliers citoyens. Le dernier en date, consacré aux décorations de Noël et annoncé dans le précédent numéro du journal municipal, a mobilisé plus d'une quinzaine de personnes. De même, nous sommes heureux d'avoir pu mettre en place une aide aux devoirs à l'école.

Car c'est tous ensemble, élus et habitants que nous pouvons agir efficacement au service de tous. Agir ensemble, voilà un bel objectif en cette période de fêtes qui sera l'occasion de belles rencontres à travers le marché de Noël et le repas des anciens le 17 décembre et la traditionnelle cérémonie des vœux, le 7 janvier, où nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer nombreux.

Pour tous contacts ✉ serge.perraud.maire@roybon.fr



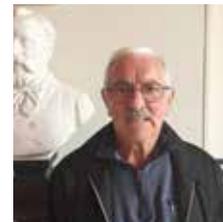
Absente quelques jours du village, j'ai souhaité me reconnecter à son actualité dès mon retour. J'ai alors pu constater que le site www.roybon.fr relate plus d'informations qu'à ses débuts mais toujours rien concernant les ateliers citoyens pourtant un des moteurs importants de l'action de la municipalité si on en juge l'espace réservé à cet effet sur le site. C'est bien dommage, comme si la préparation de ces actions devait être réservée à une poignée d'entre nous. On ne parle même pas des invitations à quelques ateliers qui arrivent la veille pour le lendemain quand du moins elles arrivent! Il faudra donc se contenter pour certains du spectacle à posteriori privés de participer à sa mise en œuvre.



Florence MARGARON

✉ dynamisonsroybon38@gmail.com

J'ai été témoin d'une interpellation verbale, dans la rue envers des élus et je m'inquiète de ce que certaines personnes qui ont des griefs (justifiés ou non) se sentent obligées de le faire de manière agressive alors qu'ils pourraient le faire de manière apaisée à la Mairie, leurs griefs seraient pris en compte. De même lorsqu'une poignée d'individus aux revenus supérieurs au niveau médian et protégés par leurs statuts bloquent le pays sous prétexte qu'ils agissent en faveur des plus précaires alors que ce sont les premières victimes de leurs actions illégitimes, où est la logique ? je me dis que notre société se délite et qu'il est peut-être encore temps de réagir collectivement en nous parlant calmement afin de trouver des compromis. Une société apaisée doit permettre une meilleure cohésion dans l'écoute et la compréhension.



Jean Claude BETEMPS

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

CONTES DE NOËL

A l'approche du passage du vieux bonhomme rouge, la bibliothèque propose une séance de contes, de quoi faire patienter les enfants jusqu'à l'ouverture des cadeaux ! Dès 2 ans.

Vendredi 16 décembre à 16h45 avec la participation de la conteuse Pascale BRUN.

Un espace sera à disposition pour prendre son goûter avant les contes.

Animation offerte par « Roybon Solidaire La boutique d'en haut » que l'on remercie chaleureusement.



La conteuse Pascale BRUN

MARDI 20 DÉCEMBRE

ATELIERS BRICOLAGES DE NOËL

Les enfants de plus de 7 ans sont conviés à un atelier créatif mardi 20 décembre de 10h30 à 12h. **Attention uniquement sur inscription !**



VENDREDI 20 JANVIER



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Instaurée dès 2017 par le ministère de la Culture, « La nuit de la lecture » est l'événement culturel

qui met en lumière la lecture sous

toutes ses formes, réaffirmant ainsi la place essentielle du livre et de la lecture auprès de tous.

La bibliothèque a donc pour projet de vous accueillir le **vendredi 20 janvier à 18h30**, alors pensez à réserver votre soirée pour venir écouter des extraits d'ouvrages.

VENDREDI 24 FÉVRIER

SOIRÉE LECTEURS

Rencontres, débats, échanges et convivialité autour des romans du **Prix des lecteurs de Bièvre Isère le vendredi 24 février à 18h.**



UN COIN DOUILLET DU CÔTÉ DES PETITS AVEC UN TIPI

« Roybon Solidaire La boutique d'en haut » a permis à la bibliothèque d'acquérir un tipi pour le plus grand bonheur de nos jeunes lecteurs. N'hésitez pas à venir le découvrir si ce n'est pas déjà fait.



Consignes de tri : les emballages



Pompe à chaleur : des démarches à accomplir

L'installation d'une pompe à chaleur dans une maison permet de faire des économies d'énergie sensibles qui se répercuteront sur votre facture d'électricité. En effet, l'appareil utilise une matière première toujours disponible et gratuite : l'air extérieur. En outre, ses différents composants sont peu énergivores.

Néanmoins, il convient de bien respecter certaines démarches administratives.

L'installation d'une pompe à chaleur ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur du bâtiment, elle doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie. Le délai d'instruction de droit commun est d'un mois à compter du dépôt de votre demande. L'absence de déclaration préalable constitue une infraction qui peut être constatée par tous les officiers ou agents de police judiciaire ainsi que par tous les fonctionnaires et agents de la commune commissionnés à cet effet par le maire.

Attention, l'installation d'une pompe à chaleur sur le mur extérieur d'une habitation peut causer des troubles du voisinage. Dans le cadre de son pouvoir de police, le maire est tenu de prendre toutes les mesures pour faire cesser les atteintes à la tranquillité publique telles que les bruits et troubles du voisinage ainsi que tout acte de nature à compromettre la tranquillité publique. Aussi, s'il

est saisi par un administré, qui se plaint notamment du bruit de cette installation, le maire pourra faire constater le trouble. Dans ce cas et si aucune solution amiable n'est trouvée, le procès-verbal sera transmis au Procureur de la République en charge de poursuivre les infractions dénoncées.

D'une manière plus générale, les équipements (climatisateurs, pompes à chaleur, paraboles, antennes de toit,...) ne devront pas apparaître comme des éléments rapportés ou en contradiction avec l'harmonie générale du bâti et plus particulièrement des toitures. Il sera recherché une implantation non perceptible depuis l'espace public (par exemple : toiture donnant sur cour, masqué visuellement par le bâti ou des masses végétales proches, capteurs posés au sol, etc...).

Les règles d'implantation s'appliquent à l'ensemble des emprises et voies publiques et aux voies privées et les conditions d'alignement sont très précises. Seule une déclaration préalable vous garantira de les respecter et vous évitera tout contentieux qui peut vous imposer le démontage de votre installation.



Inventaire des puits et forages d'eau à usage domestique : une démarche nécessaire



Notre commune fait partie du territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence.

Le SAGE est un outil de planification à long terme de la politique locale de l'eau. Il est élaboré en concertation avec les instances locales comprenant des représentants des élus, des usagers et de l'État. Il est piloté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui est une instance de débat et de dialogue qui peut s'apparenter à un mini-parlement de l'eau à l'échelle locale. Le SAGE fixe les objectifs communs de partage, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Le SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence cible, quant à lui, principalement les eaux souterraines.

Pour gérer et protéger durablement la ressource, il est nécessaire d'en avoir la meilleure connaissance possible et notamment de connaître les prélèvements en

eau qui y sont faits. Pour répondre à cet objectif, nous lançons un inventaire des puits et forages d'eau à usage domestique présents sur notre territoire communal. Cet inventaire a pour objectif de dénombrer les puits et forages domestiques présents sur la commune mais n'a pas vocation à remettre en cause les prélèvements d'eau associés à ces ouvrages.

Pour réaliser cet inventaire, la mairie sera assistée par le secrétariat technique de la CLE du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence.

Nous accordons une attention toute particulière à la protection de vos données à caractère personnel, ainsi et dans cette optique, la mairie a signé une convention avec le secrétariat de la CLE du SAGE pour assurer le respect de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Pour plus de renseignements sur cet inventaire et son déroulé, rendez-vous sur : <https://sagedauphine-valence.fr/puits-et-forages/> ou rapprochez-vous de la mairie pour consulter la fiche descriptive du projet d'inventaire.

Nous comptons sur votre mobilisation pour nous permettre de réaliser au mieux cet inventaire.

“L'eau est un bien précieux qu'il faut préserver et gérer de manière raisonnée et raisonnable. L'eau est l'affaire de tous : citoyens, industriels, pêcheurs, agriculteurs, collectivités, État, ... ”

Récupération, rénovation et vente de cycles de seconde main

Situé à Saint-Siméon de Bressieux, l'Atelier et Chantier d'Insertion « Cyclez-Vous » vous propose ses services de réparation, d'entretien, de vente et de collecte de vélos de seconde main. Notre équipe est composée de 7 salariés en insertion, de 2 encadrants techniques, d'un Conseiller en Insertion Professionnelle et d'une assistante de direction.

i Si vous souhaitez faire entretenir, faire réparer, donner et/ou acheter un vélo. Nous vous accueillons les mercredis, les vendredis et les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ainsi que les jeudis de 9h à 12h.

**Au 33 Place de l'Eglise
38870 Saint-Siméon
de Bressieux**

Nous sommes joignables

☎ 04 74 78 07 61

✉ contact@cyclez-vous.fr

Vous pouvez retrouver les vélos à vendre sur notre site internet :

🌐 www.cyclez-vous.fr



Cérémonie des vœux

2023

SAMEDI 7 JANVIER 2023 / À 11H

RDV À LA SALLE DES FÊTES, UN BUFFET SERA SERVI

**SERGE PERRAUD, MAIRE
SES ADJOINTS ET LE CONSEIL MUNICIPAL,
SONT HEUREUX DE VOUS CONVIER
POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE**



53, route de Montfalcon, 38940 Roybon ☎ 04 76 36 21 79 ✉ mairie@roybon.fr